

**Chère Collègue,
Cher Collègue,**

En vertu de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les membres du Conseil Municipal se réuniront en Mairie Centrale :

**Le 18 décembre 2009 à 18 heures
Salle du Conseil Municipal**

INFORMATIONS :

■ Décisions ayant été prises en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

- 1) LD 17 09 282 139 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation de service à intervenir avec Mme Pascale DESHAYES (atelier scrapbooking)
- 2) LD 17 09 286 144 Décision du Maire portant acceptation d'une convention à intervenir avec l'association ACMS
- 3) LD 17 09 292 145 Décision du Maire portant acceptation du contrat à intervenir avec le Club Informatique de Mennecey
- 4) LD 17 09 293 146 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat à intervenir avec la société INEO COM
- 5) LD 17 09 296 150 Décision du Maire portant acceptation d'une convention à intervenir avec l'association STRAPATHELLA (animation comédie musicale 80's)
- 6) LD 17 09 300 151 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation de service à intervenir avec la Société Française du Livre -SFL
- 7) LD 17 09 300 152 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de prestation de service à intervenir avec l'association théâtrale « La Douce Amère »
- 8) LD 17 09 306 153 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat à intervenir avec la société WC.LOC
- 9) LD 17 09 308 154 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat à intervenir avec la société DIAC
- 10) LD 17 09 309 155 Décision du Maire portant acceptation d'une convention de contrôle technique à intervenir avec QUALICONSULT
- 11) LD 17 09 309 156 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat de coordination, de sécurité et protection de la santé à intervenir avec C21
- 12) LD 17 09 323 157 Décision du Maire portant acceptation d'un contrat à intervenir avec le Club Municipal Les Lutteurs Lillois

■ Approbation du procès verbal du conseil municipal du 14 octobre 2009

ORDRE DU JOUR

I. FINANCES – AFFAIRES GENERALES

Rapporteur : Jean-Philippe DUGOIN

- 1) Décision Modificative n° 4 : Budget Principal 2009
- 2) Indemnité de conseil 2009 du Receveur Municipal

- 3) Autorisation d'engager, liquider, mandater les dépenses d'investissement avant vote du Budget Primitif 2010
- 4) Subventions 2010 aux associations sportives, culturelles, diverses
- 5) Vente d'une propriété communale située 29, rue de Milly à Mennecey
- 6) Vente d'une partie de la parcelle cadastrée BK 363 (lot B) située 31, rue de Milly à Mennecey
- 7) Vente par la commune de 4 logements municipaux situés 21 Avenue de la Jeannotte à Mennecey
- 8) Vente de deux propriétés situées 5 et 7 rue de l'Arcade à Mennecey
- 9) Cession d'une partie du chemin rural n° 14 située dans l'emprise du périmètre de la Zac Montvrain II à l'Aménageur SORGEM

II. SCOLAIRE-BATIMENT-TRAVAUX
Rapporteur : Jean FERET

- 10) Intégration dans le domaine public communal des voiries et des réseaux de la Zac de la Remise du Rousset

III. AFFAIRES CULTURELLES, JEUNESSE et SPORTS
Rapporteur Annie PIOFFET

- 11) Approbation de la convention d'objectif et de financement d'une prestation de service pour l'établissement d'accueil de loisirs « Maison des jeunes »
- 12) Convention d'objectifs entre la Commune de Mennecey et l'association Club Sportif Mennecey Football
- 13) Convention d'objectifs entre la commune de Mennecey et l'association Mennecey Gymnastique Rythmique
- 14) Approbation d'une convention à intervenir entre la CCVE et la Ville portant sur la mise à disposition d'un terrain pour la réalisation d'un terrain synthétique
- 15) Approbation de la convention de contrat de développement culturel entre le Département de l'Essonne et la Ville

IV. PETITE ENFANCE
Rapporteur Marie-Paule ALBANET

- 16) Actualisation du règlement de fonctionnement des établissements d'accueil Petite Enfance

V. SECURITE PREVENTION
Rapporteur Romain BOSSARD

- 17) Adhésion de la Commune à l'association de lutte contre l'insécurité routière « Communes en route pour la vie »

VI. RESSOURCES HUMAINES
Rapporteur Xavier DUGOIN

- 18) Création d'un poste d'Animateur Chef à temps complet
- 19) Création de 2 postes d'assistants et 3 postes d'assistants spécialisés d'enseignement artistique et d'1 poste de professeur d'enseignement artistique classe normale à temps non complet.

Xavier DUGOIN,
Maire.

.....
BON POUR POUVOIR

Je soussigné(e),

Agissant en qualité de

Donne pouvoir pour me représenter à

Lors du Conseil Municipal du

Date et signature :